

10 Juillet – Edtech : Magic Makers repris par Parkours

Paris, 10 juillet 2023 - Nouveau départ pour Magic Makers. Placée en redressement judiciaire, la startup parisienne, qui apprend aux enfants à coder au travers d'ateliers créatifs, a été reprise par Parkours, spécialiste de l'accompagnement scolaire des enfants. Les modalités financières de l'opération n'ont pas été dévoilées.

Avec ce rachat, Parkours entend monter en puissance dans le périscolaire, en s'appuyant sur la marque de Magic Makers, qui est conservée dans le cadre de ce rapprochement. «Notre promesse est de réengager les élèves dans leur scolarité. Celle de Magic Makers était de pallier les lacunes de la scolarité sur le numérique, et faire découvrir aux élèves d'autres perspectives que celles proposées dans un cursus scolaire traditionnel. En alliant les deux, nous proposons une offre résolument différenciante, pour les établissements scolaires comme pour les parents, et offrons aux jeunes en difficulté la perspective d'un ascenseur social», indique Stanislas Brunet-Lecomte, co-fondateur de Parkours.

Dans ce cadre, la société, qui revendique un volume d'affaires de 5 millions d'euros pour l'année 2022, va proposer des cours de codage en périscolaire à partir de la prochaine rentrée scolaire dans une trentaine d'écoles, collèges et lycées, du CE1 à la terminale. Une fois les bases acquises, les élèves auront la possibilité de se spécialiser en développement informatique, en data science et intelligence artificielle, ou encore en design de jeu vidéo. Parkours estime qu'un tel accompagnement est indispensable alors que 80 % des métiers seront liés au numérique à l'horizon 2035.

Temps de lecture : minute

10 juillet 2023

Article écrit par Maxence Fabron